



COMPTE RENDU GT 0 PÉNIBILITÉ DU 2 JUILLET LA MOBILISATION DES CHEMINOTS DU MATÉRIEL PÈSE DANS LES NÉGOCIATIONS

Ce groupe de travail spécifique Matériel, a été proposé par la direction pour lever les nombreuses ambiguïtés entre les GT par Métiers et la volonté de la direction de l'entreprise.

Ce groupe de travail s'inscrit dans la poursuite des négociations engagées depuis le conflit de novembre 2007 et de la réunion du transverse du 9 Juin 2008 concernant la pénibilité.

Il avait pour objet de préciser le calendrier, la méthode de travail, le suivi des travaux dans les sites pilotes par métier, les moyens mis en œuvre sur l'amélioration des conditions de travail et l'aménagement des fins de carrière.

Rappel historique

Lors des GT pénibilité métier, la direction du Matériel avait proposé 3 classifications des emplois repère P Pénible, P* Pénible à confirmer en fonction de l'emploi tenu, NP Non Pénible et que cette étude se ferait en toute transparence en associant les CHSCT. Lors de la réunion du 9 Juin, l'état d'esprit avait changé, la direction laissait entendre, au travers de son document le vademecum, que quelques emplois pourraient être basculés Pénible et que les CHSCT serait informés.

La délégation CGT a dénoncé, d'une part, la méthode de travail en condamnant l'esprit et la sémantique du document reçu sur table et, d'autre part, le non respect des engagements pris lors des différents Groupes de travail, en citant comme exemple les Opérateurs électrotechnique. Effectivement, lors des GT Matériel, cette population cheminote représente environ 2400 agents du Matériel et, de l'aveu même du RH M. Rascol, 2300 agents d'entre eux ont tous les critères pour qu'ils soient reconnus pénible.

Cette situation a obligé la direction de convoquer dans l'urgence un GT 0 au Matériel pour lever les questionnements.

La CGT, pour sa part, a annoncé quelle ferait des propositions concrètes concernant le document et qu'il ne pouvait rester en l'état.

La direction a pris acte et a validé cette position.

Lors ce GT 0, la direction annonce, dans un premier temps, la reconnaissance de **2 Nouveaux Métiers Pénibles : Les peintres et les opérateurs bois et autres matières** (les conflits locaux des camarades concernés, notamment ceux de Bischeim, et la manifestation du 19 Juin ont pesé).

De plus, les tuyauteurs seront repris soit comme fréinistes soit comme thermiciens.

Dans un deuxième temps, la direction nous a transmis un document de travail pouvant être amendable avant le 19 juillet, concernant : la méthode de travail, le suivi des travaux dans les sites pilotes par métier, les moyens mis en œuvre sur l'amélioration des conditions de travail et l'aménagement des fins de carrière.

La CGT, conforme à l'engagement pris envers les cheminots lors de la suspension du grand mouvement des retraites, a fait des propositions par écrit à la direction du Matériel le jeudi 10 juillet pour gagner de nouvelles avancées et pour améliorer les conditions de vie et de travail des cheminots du Matériel.

Dans un contexte socio économique très compliqué, la CGT appellera les cheminots à agir localement si le besoin s'en fait sentir lors des négociations locales si elles ne reflètent pas la réalité concernant la pénibilité des emplois tenus des cheminots dans l'exercice de leurs métiers.

Montreuil, le 25/07/2008

